

Comment créer son compte parent pour accéder à e-lyco ?

Pour pouvoir utiliser l'environnement numérique de travail académique e-lyco, vous devez vous créer un compte personnel.

À la différence des comptes qu'on crée pour accéder à d'autres sites sur internet, le compte e-lyco est un compte de type "professionnel" qui va vous permettre de suivre votre enfant tout au long de sa scolarité : il ne sera pas nécessaire d'en recréer un à la prochaine rentrée. Ce compte sert à vous identifier dans l'environnement numérique de travail, il vous permettra d'accéder au cahier de textes de la classe de votre enfant, aux résultats de votre enfant et d'être informé des actions menées dans notre établissement.

Attention, ce compte servira à la rentrée prochaine.

Si vous avez plusieurs enfants dans le collège, un seul compte est suffisant.

Que faut-il pour créer son compte parent ?

1. Un identifiant de type prénom.nom et un mot de passe provisoire transmis par l'établissement (ces éléments sont automatiquement générés à partir des informations données au moment de l'inscription dans l'établissement : en cas d'erreur, contactez le secrétariat de l'établissement)
2. La date de naissance de l'élève à saisir au format JJ/MM/AAAA (par exemple 15/06/2001)
3. Un mot de passe de 8 caractères minimum. Le mot de passe devra obligatoirement être composé de **chiffres et de lettres**.
4. Une adresse mail valide pour pouvoir récupérer votre identifiant en cas d'oubli ou de perte. Cette adresse est obligatoire pour les responsables.

Création du compte parent :

1. La création du compte se fait à partir du site suivant :
<https://teleservices.ac-nantes.fr>
 - Saisissez l'identifiant et le mot de passe provisoire transmis par l'établissement.
 - Une nouvelle fenêtre s'ouvre, vous devez indiquer la date de naissance de votre enfant, un mot de passe de 8 caractères minimum composé de **chiffres et de lettres** et une adresse mail valide.
2. Vous devez ensuite ouvrir le mail qui vous a été envoyé sur l'adresse mail valide, pour pouvoir activer votre compte.
ATTENTION : si vous ne voyez pas le mail, pensez à regarder dans les spams.
3. Une fois le compte créé, il faut vérifier s'il fonctionne en vous connectant au portail e-lyco de votre établissement :
<http://francois-truffaut.anjou.e-lyco.fr/>

Si malgré ces explications, vous n'arrivez pas à créer votre compte ou à accéder à votre compte, contactez le collègue.

Mme Charruau, administratrice e-lyco